



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC : LES CHEFS ET LE CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS, UNIS POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AU SEIN DE LEURS COMMUNAUTÉS

Montréal, le 5 avril 2018 – Les chefs des communautés des Premières Nations du Québec, associés au Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), se sont réunis à Montréal aujourd'hui afin de discuter d'enjeux fondamentaux liés à l'éducation des jeunes de leurs communautés. Convaincus de l'importance d'une bonne éducation pour leurs enfants, ils désirent mettre à contribution le savoir de leurs professionnels en éducation et leur vision commune afin notamment d'élaborer une formule de financement qui permettra à leurs écoles d'offrir des services de qualité, respectueux de leur culture, et à leurs étudiants d'accéder à des études supérieures.

Les discussions ont également porté sur la nécessité de maintenir les services d'éducation spéciale destinés aux enfants les plus vulnérables de leurs écoles et sur l'importance de répondre aux besoins réels des communautés. Invité à participer à cette rencontre déterminante, le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, Ghislain Picard, a rappelé le sérieux avec lequel les communautés poursuivent leur démarche visant à assurer aux enfants l'accès à un système d'éducation qui leur donne la possibilité de réaliser leurs rêves. « L'éducation est primordiale, et nous sommes réunis ici aujourd'hui en mode solution, tournés vers les actions qui nous permettront d'envisager une amélioration des services éducatifs au sein de nos communautés », a-t-il affirmé.

En consacrant cette journée à l'avenir de nos jeunes, nous n'avons pas la prétention de couvrir toutes les problématiques actuelles, mais nous démontrons ainsi notre volonté collective de nous engager dans un processus afin d'améliorer l'ensemble des services éducatifs destinés aux jeunes des Premières Nations du Québec.

Le CEPN

Le CEPN est un organisme qui œuvre depuis plus de 30 ans dans la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leurs cultures. Pour plus d'information, visitez son site Web au www.cepn-fnec.com.

- 30 -

Source : Lise Bastien
Directrice générale
418-842-7672
lbastien@cepn-fnec.com